



Coly Saint Amand

Bulletin Municipal

Septembre 2020

Intro

Depuis la fin du confinement le conseil municipal a pu enfin se réunir et ainsi enclencher le travail de commission et traiter des dossiers urgents comme le vote du budget de l'année 2020, la préparation de la saison estivale, la poursuite des actions engagées par l'équipe précédente.

7 conseils municipaux ont eu lieu et plusieurs réunions de commissions ont été organisées.

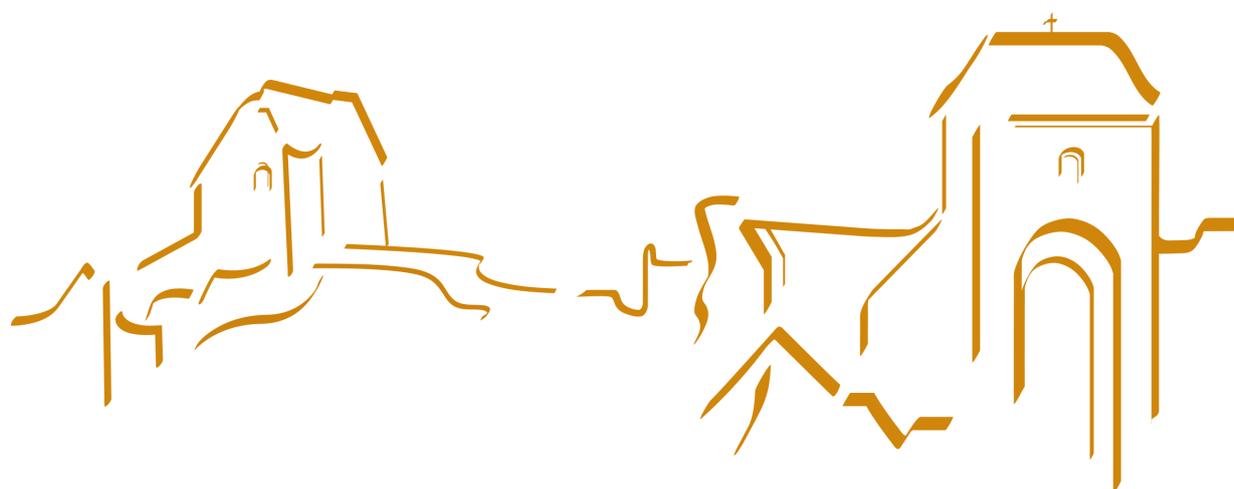
Cette information municipale vous présente un état des lieux des actions et réflexions engagées.

Le conseil municipal vous invitera dans le courant de ce trimestre à une réunion d'information afin d'échanger directement avec vous.

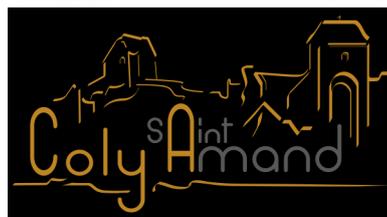
Un petit détail... ou une entorse insupportable à la tradition pour certains... Ce maudit virus n'a pas permis la plantation des mais dans la foulée des élections ! Ce n'est que partie remise ...au monde d'après...Souhaitons-le !

Vincent Geoffroid

Maire de Coly-Saint-Amand



SOMMAIRE



Synthèse des travaux réalisés en Conseil Municipal et en commissions	p 1 à 3
La rentrée des classes à St-Amand.....	p 4
Amicale Laïque.....	p 5
C.Art.The.Sien	p 5
Avis travaux d'élagage	p 5
Offre de mission service civique	p 6
Taxe de séjour 2020	p 7
Déploiement 4 g	p 8 à 9
Semaine européenne du développement durable.....	p 10 à 11
Projet Archéovision	p12
Journées européennes du Patrimoine	p 13



SYNTHÈSE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN CONSEIL MUNICIPAL ET EN COMMISSIONS

- **Bar – restaurant « Gardette », St Amand de Coly**

Dans le cadre de la convention signée par le précédent conseil municipal de la commune nouvelle avec l'Établissement Public Foncier d'Aquitaine, le conseil a accepté l'accord de collectivité présentant une proposition d'achat du bâtiment Gardette. Ce bâtiment aujourd'hui non exploité possède de nombreux atouts et le conseil municipal a la volonté d'y développer des activités destinées aux habitants de la commune et aux visiteurs de Saint-Amand-de-Coly.

- **Multiple rural**

Les procédures administratives liées à la cessation d'activité de la SAS LABOUYSSARIE arrivent à leur terme. Le conseil municipal souhaite relancer l'activité de ce commerce qui proposait de nombreux services. Dans le but d'adapter au mieux le fonctionnement de cette structure, un questionnaire et une réunion d'information seront proposés aux habitants de la commune afin de déterminer au mieux leurs attentes et leurs besoins.

Une réflexion est engagée sur le statut de ce commerce et les membres du conseil municipal ont visité des commerces similaires afin d'enrichir le travail de la commission.

- **Aménagement du bourg de Coly**

Le conseil municipal souhaite reprendre la démarche de l'équipe municipale de Coly entamée en 2016 qui avait pour objectif l'amélioration de la sécurité de la traversée du bourg ainsi que son embellissement. Un travail sera engagé dans les mois à venir afin de déterminer un avant-projet.

- **Personnel communal**

M. Robert JACK, agent technique, est à la retraite depuis le 31 août de cette année. Il sera remplacé par M. Bruno HARIELLE.

Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal une procédure de recrutement est toujours en cours concernant le futur départ en retraite de M. Bernard LAPLÉNIE.

M. Louis FLOUR a été recruté en contrat « PEC » pour une durée de 12 mois à compter du 15 septembre (prise en charge de 45 % de son salaire par pôle emploi).

Mlle Léa de GEITERE est recrutée, dans le cadre des contrats aidés destinés aux « jeunes », pour une durée de 4 mois sur une mission de projet de développement de médiation du

- **Service à la population et mobilité**

Une consultation a été lancée auprès des habitants de la commune de + de 80 ans afin de recueillir leurs besoins en matière de déplacement (se rendre aux marchés de Montignac et de Terrasson). Les conclusions de cette démarche seront exploitées d'ici la fin de l'année.

- **transport scolaire / bus 9 places.**

Conformément aux exigences du règlement du Conseil Régional, la commune a dû procéder au renouvellement du bus 9 places destiné au transport scolaire. C'est un achat qui représente un investissement de 29000 euros TTC. Il est mutualisé avec la communauté de communes de la vallée de l'homme (au profit du centre de loisirs d'Aubas) et la mairie de Montignac (au profit de l'ESM rugby). Chaque partenaire apportera un fonds de concours proportionnel à son temps d'utilisation du véhicule

	Jours d'utilisation	%	Part de l'investissement Hors taxes
Commune de Coly St Amand	222	60.8 %	14237.23
CCVH Centre de loisirs d'Aubas	100	27.4 %	6416.11
Espérance Sportive Monti- gnacoise Rugby - Commune de Montignac	43	11.8 %	2763.14
	365	100 %	23416.48 €

- **Élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

Le conseil municipal a élu lors de la séance du 17 juillet les grands électeurs qui participeront au scrutin du 27 septembre :

Titulaires : Vincent GEOFFROID, Jean-Michel DEMONEIN, Yvette LAJUGIE, Sylvie BERTHE-LOT-ROULLAND, - Jean-Louis BREUIL.

Suppléants : Robert VALADE, Jean-Baptiste CESSAC, Michel DELPIT.



- **Un regard sur la saison estivale**

Malgré les conséquences et contraintes de la COVID 19, la municipalité a tenu à maintenir une action volontariste et respectueuse des règles d'hygiène et de sécurité durant cette période estivale.

Ce n'est que grâce à l'engagement de certaines associations et de ses bénévoles que certaines activités ont été maintenues avec succès :

Les marchés de producteurs avec le concours de *l'Amicale laïque* et de *Saint-Amand fait son intéressant* ont accueilli un nombre important de touristes et de locaux, avec le port du masque obligatoire dès le 10 juillet. Ces marchés demeurent un moment important pour la vie du village et pour les producteurs qui y participent.

Le festival du Périgord Noir a maintenu deux concerts dans l'église de Saint-Amand de Coly en respectant un protocole strict.

Les *Amis de Saint-Amand-de-Coly* ont organisé des visites accompagnées de l'abbatiale et organisé deux soirées contes.

L'association SEMEVOL a accueilli plusieurs groupes de jeunes français et internationaux mobilisés autour du chantier du château de Coly et des murs de pierres sèches à Saint Amand de Coly.

Le 15 août, la fête votive de Saint-Amand-de-Coly, a été organisée à minima, la population étant invitée à un apéritif au séchoir à tabac.

Le festival de spectacles de rues « *Saint-Amand fait son intéressant* » a néanmoins dû être annulé dans son format de trois jours ; sa programmation sera redéployée sur le reste de l'année. L'événement « les saveurs de l'automne » est maintenu à ce jour et programmé les 24 et 25 octobre 2020.

Les locaux municipaux, **salle du séchoir à tabac de Saint Amand de Coly et la salle de convivialité de Coly** sont disponibles à la location sans protocole particulier : cependant un effectif de convives limité est imposé afin de respecter les règles de distanciation, à savoir pour la salle de convivialité : 20 personnes maximum et pour le séchoir à tabac : 50 personnes maximum.

LA RENTRÉE DES CLASSES À ST AMAND

Cette année, notre école a accueilli dès le 1^{er} septembre, 64 élèves de la Toute Petite Section au CM2 avec des effectifs stables depuis 5 ans.

Ces élèves sont répartis en 3 classes :

- 20 enfants de maternelle (TPS-PS-MS-GS) accueillis par Mmes Delmas et Harielle (ATSEM) et Claire Laharanne (enseignante et directrice) ainsi que ponctuellement par Réjane Dulinskie (enseignante, décharge de direction)
- 14 élèves de CP-CE1 accueillis par Sandrine Bayle
- 30 élèves de CE2-CM1-CM2 accueillis par Julie Rispal.

Les élèves, heureux de se retrouver malgré les conditions particulières du point de vue sanitaire, fréquentent presque tous le service de restauration scolaire pour déguster les bons petits plats de Laurent Cheyrou et d'Anita Breuil, sous l'accompagnement de Josiane Ravidat.

Cette année encore les élèves pourront participer à des actions culturelles : rencontre avec des auteurs illustrateurs dans le cadre du salon littéraire des P'tits Loups, représentation d'un spectacle conté dans le cadre du mois du Lébéro, rencontre avec des artistes, découverte du patrimoine local...

Les enseignantes reconduisent l'axe 4 du projet d'école autour de l'environnement local, l'écologie, le développement durable. Des randonnées sont prévues, découverte de la forêt sur les différentes saisons, landart, jardinage...

Nous remercions les associations, l'Amicale Laïque, le Comité des Fêtes, et Rando Passion ainsi que la municipalité pour le soutien tout au long de l'année, qu'il soit financier ou partenaires des actions culturelles proposées aux enfants.

Une belle année 2020-2021 s'annonce !



AMICALE LAÏQUE

La section couture, patchwork reprend du service à partir du mardi 6 octobre, 17h30, salle de convivialité.

Venez apprendre ou partager vos connaissances dans une ambiance conviviale. Tous niveaux.

Tarif : 40e annuel

Contact : Annick 06 82 94 17 40



C.ART.THE.SIEN

La boutique sera ouverte cet hiver jusqu'à décembre avec des expositions artistiques.

Qu'on se le dise !



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage, d'abattage et de girobroyage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique **90 kV BORIETTE - MONTIGNAC - BEAUREGARD** vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du **19 octobre 2020 pour une durée de travaux allant jusqu' 6 mois**

L'exécution de ces travaux a été confiée par R.T.E. à l'entreprise **SARL BARGET - PUY POT - 87110 LE VIGEN**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tous les règlements des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : **Mme BARGET - Tél 05 55 57 54 73**

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux, Monsieur Christophe MOREL :

RTE - CENTRE DE MAINTENANCE TOULOUSE
Groupe maintenance Réseau Massif Central ouest
4 rue Thomas EDISON - ZI du PONTEIX - Tél 05 55 44 29 24



Lascaux - Dordogne
Vallée Vézère
Office de Tourisme

Offre de mission en service civique Réservée aux personnes de – de 26 ans

Nom de la structure : Office de Tourisme Lascaux Dordogne Vallée Vézère

Adresse postale : Place Bertran de Born / Montignac

Nom du contact : directrice : Cécile LEPOUTRE – cecile.lepoutre@lascaux-dordogne.com

Capacités requises : connaissance du pack office (word, excel) et pratique régulière de l'ordinateur.

Etre âgé de moins de 26 ans

Date de début de la mission : à partir du 18 octobre 2020 pour 6 mois (jusqu'à avril 2021)

Durée hebdomadaire : 30h - 4 jours par semaine

Indemnités de service civique + gratification complémentaire : 580 €/mois

Poursuite de mission possible après juillet 2020 : le volontaire pourra se voir proposer un poste de saisonnier à l'issue de sa mission en tant que conseiller en séjour. Anglais indispensable. CDD jusqu'à fin août/ septembre ou octobre en fonction des postes disponibles.

Présentation de la structure :

L'Office de Tourisme Intercommunal a pour objet d'étudier et de réaliser les mesures tendant à accroître l'activité touristique du territoire de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme, afin de contribuer au développement économique son territoire.

L'Office de Tourisme Intercommunal assume les missions constitutives d'accueil et d'information des touristes ainsi que la promotion touristique et l'animation.

Site Internet de la structure : www.lascaux-dordogne.com

Descriptif de la mission :

- **l'objectif d'intérêt général de la mission, son contexte, ses enjeux :**

L'Office de tourisme Lascaux Dordogne Vallée Vézère poursuit son travail de collecte des informations touristiques à destination de la base de données régionale.

Le projet consiste participer à l'animation de la base de données et à collecter l'information auprès des acteurs touristiques du territoire. Il s'agira d'organiser de faciliter la remontée des informations touristiques à partir des outils mis en place. Ces données collectées seront ensuite intégrées à la base de données régionale.

- **les tâches confiées au volontaire :**

- Sensibiliser les acteurs touristiques à la base de données
- Contribuer à la cohérence, la fiabilité, et la pertinence de la base de données,
- Collecter les informations auprès des prestataires,
- Intégrer les données collectées dans la base de données régionale

Le chargé de mission assurera les liens de l'Office de tourisme avec les acteurs touristiques du territoire en matière d'information touristique. Il sera garant du flux, de la qualité et de la disponibilité des données pour la promotion des sites et événements touristiques et leur utilisation par les services internes.

Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère
Place Bertran de Born – 24290 Montignac / FRANCE

Tél : +33 (0)5.53.51.82.60 / mail : contact@lascaux-dordogne.com

www.lascaux-dordogne.com

Taxe de séjour 2020 en Vallée Vézère

Plus facile, plus rapide !

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une note d'information concernant la taxe de séjour, communiquée par l'office de tourisme Lascaux-Dordogne Vallée Vézère.

L'année 2019 a été riche en nouveautés : pourcentage applicable à tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, disparition du régime forfaitaire et application du régime au réel pour tous les hébergements du 1^{er} janvier au 31 décembre, et obligation pour toutes les plateformes en ligne de collecter la taxe de séjour...

La grille tarifaire ne change pas en 2020.

L'année s'annonce plus calme et sera principalement consacrée à l'amélioration du service de collecte.

L'office de tourisme a mis en place une plateforme qui permettra de **déclarer et de payer en ligne**. Les hébergeurs auront un compte personnel gratuit sur cette plateforme et ils pourront ainsi :

- Consulter/modifier leurs informations personnelles et celles de leurs hébergements
- Mettre à jour les périodes de fermeture de leurs établissements
- Tenir le registre mensuel du logeur
- Adresser leur déclaration trimestrielle à l'office et accéder à leurs précédentes déclarations
- Editer des récapitulatifs de déclaration
- Payer en ligne la taxe de séjour du trimestre par carte bancaire ou virement
- Consulter la Foire aux Questions et les documents mis à leur disposition
- Contacter le référent de l'office

Le prestataire choisi est la société 3D Ouest, qui mettra à disposition des hébergeurs une assistance téléphonique et mail.

L'autre nouveauté est la création d'une régie pour la taxe de séjour. Si cela concerne surtout l'organisation interne de l'office, il existe une conséquence qui concerne tous les hébergeurs : **les paiements en chèques et espèces s'effectueront dans les bureaux de l'office de tourisme, à Montignac, aux Eyzies ou au Bugue**. Pour les virements et les paiements CB il faudra passer par la plateforme de télédéclaration.

L'office de tourisme rappelle par ailleurs que tout meublé offert à la location doit avoir fait l'objet d'une **déclaration préalable à la mairie** (cerfa n°14004*04), sauf s'il s'agit d'une résidence principale louée moins de 4 mois par an). De même, **tout changement** dans les informations fournies initialement, doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

Vous trouverez toujours sur le [site professionnel \(http://pro.lascaux-dordogne.com/taxe-de-sejour\)](http://pro.lascaux-dordogne.com/taxe-de-sejour) de l'office de tourisme des informations pratiques ainsi que divers documents et formulaires.

Les référents pour la taxe de séjour sont Françoise Delibie et Alain Gurtz (une ligne directe dédiée sera mise en service au premier semestre 2020). Contact mail à taxedesjour@lascaux-dordogne.com.



Lascaux-Dordogne
Vallée Vézère
Office de Tourisme

Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

L'utilisation d'**internet en mobilité**, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette, s'est considérablement développée ces dernières années. En France, on compte désormais **38,5 millions de personnes** surfant sur la toile grâce à ces appareils (étude Médiamétrie - décembre 2017). Cette croissance se traduit par une multiplication conséquente du trafic sur les réseaux mobiles qui menace de les saturer.

La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un **accès fluide à internet en mobilité** grâce à des débits importants. Elle apporte des **capacités supplémentaires** indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile.

Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

En France, les services de très haut débit mobile 4G peuvent se déployer dans cinq bandes de fréquences : 700 MHz, 800 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz.



L'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des **autorisations** dans ces bandes aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G.

Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans votre commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne réseau.

Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabola), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernés par ces perturbations.

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier **d'un dispositif d'assistance et d'intervention** mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- **Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez :**
 - vous rendre sur la plateforme « assistance.recevoirlatnt.fr »
 - appeler le **0970 818 818**
Du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)
- **Si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit de votre immeuble),** il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut engager les travaux nécessaires au niveau des parties communes. Pour bénéficier du dispositif mis en place, il revient au syndic de signaler les interférences via l'une des deux plateformes.

Quels avantages apporte ce dispositif d'intervention ?

Ces démarches vont permettre d'établir un **diagnostic** par l'ANFR. Celle-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur. **Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.**

CONFÉRENCES

« LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : TOUT UN PROGRAMME ! »

avec le SICTOM

Mardi 22 septembre 18h GRATUIT

Salle du Mètre Cube à Montignac-Lascaux

« BIODIVERSITÉ ET CLIMAT : CHANGEMENTS EN COURS »

avec Benoît SAUTOUR, scientifique spécialiste de la biodiversité,
membre d'AcclimaTerra

Judi 24 septembre 18h30 GRATUIT

Salle des fêtes de Plazac

ANIMATIONS

INITIATION AU CROCHET - FABRICATION DE CABAS EN RÉCUP

avec Le Pied Allez Triez

Mardi 22 septembre 14h GRATUIT

à partir de 8 ans - Tout public

Avenue Marc Mercier à Montignac-Lascaux

Inscription obligatoire au 05 24 16 60 37

places limitées

ATELIER CRÉA'RÉCUP, EN LIEN AVEC «BONJOUR LE MONDE»

avec Le Pied Allez Triez

Mercredi 23 septembre 16h GRATUIT

à partir de 3 ans - Tout public

Maison Duchêne à Montignac-Lascaux

Inscription obligatoire au 05 24 16 60 37

places limitées

GOÛTER OFFERT À 17H

FABRICATION DE PRODUITS COSMÉTIQUES ET MÉNAGERS

avec Le Pied Allez Triez

Mercredi 23 septembre 17h30 GRATUIT

à partir de 8 ans - Tout public

Maison Duchêne à Montignac-Lascaux

Inscription obligatoire au 05 24 16 60 37

places limitées

FILMS

FILM « BONJOUR LE MONDE »

Mercredi 23 septembre 14h30,

tarif réduit, à partir de 5 ans

Cinéma de Montignac-Lascaux

FILM «NOUVELLE CORDÉE »

Mercredi 23 septembre 20h30,

tarif réduit, Cinéma de Montignac-Lascaux

Débat avec la réalisatrice Marie-Monique

ROBIN par visio-conférence

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

20 MAI - 26 SEPTEMBRE

VÉLOS

« VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE »

TARIF EXCEPTIONNEL :

1€ la location à la journée

NETTOYONS LA VÈZÈRE

Samedi 26 septembre

Inscription souhaitée avant le 22 septembre :

8h30 Montignac : 06 15 40 75 10

9h00 St Léon : 06 82 09 45 85

8h30 Les Eyzies : 05 53 06 97 15

8h30 Le Bugue : 06 24 19 35 46

LES MAGASINS ENGAGÉS

LE PIED ALLEZ TRIEZ

Ouvert toute l'année,
les mercredis et samedis
10h - 18h

Avenue Marc Mercier,
à Montignac-Lascaux

LES RÉCUP'ACTEURS

Ouvert toute l'année,
les samedis 10h - 18h
Rue Pécabrier La Plaine,
au Bugue



En partenariat avec



EN VALLÉE DE L'HOMME

Agir pour demain

SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN
20.-26. SEPTEMBRE



Participez !

**CONFÉRENCES
CINÉMA
ANIMATIONS
DÉBAT**

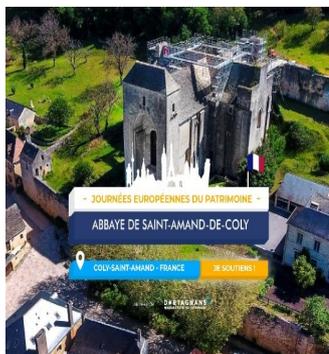
RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU PROGRAMME SUR
WWW.CC-VALLEDELHOMME.FR

Realisation graphique: Damien Portier - 06 85 13 91 15 - www.studiope.fr | Illustration: puresay.com



Aidez-nous à remonter au temps des bâtisseurs de l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly...

L'association des Amis de Saint-Amand-de-Coly contribue depuis près de 50 ans à la valorisation du patrimoine historique et architectural. Elle lance le projet : « **Archéovision** »



De quoi s'agit-il ?

De rendre accessibles, lisibles et compréhensibles, par et pour tous, les connaissances actualisées de l'architecture de cet imposant bâtiment.

De la conception d'une application numérique pour restituer en 3D les différentes étapes de la construction de l'abbatiale et de son enclos. Conception menée par le laboratoire « Archéovision Production », situé à Pessac.

<https://dartagnans.fr/fr/projects/archeovision-de-l-abbaye-de-saint-amand-de-coly/campaign>

Comment nous aider ?

Ce projet porté par l'association fait l'objet d'une campagne de financement participatif sur la plateforme « **DARTAGNANS**, mousquetaire du Patrimoine », première plateforme française qui permet aux citoyens de préserver le patrimoine culturel à travers des contributions.

C'est une méthode de financement utilisant internet comme canal de mise en relation les porteurs de projet et les personnes souhaitant financer ces projets.

Comment soutenir ce projet ? du 14 septembre et pendant 30 jours

En faisant un don en ligne par carte bleue sur cette page après [inscription sur le site Dartagnans](#)

En effectuant un virement bancaire après [inscription sur le site Dartagnans](#)

Pour les donateurs français seulement, en envoyant un chèque, au dos duquel vous ferez figurer votre adresse e-mail, libellé à l'ordre suivant "Patrimoine Environnement", expédié à l'adresse suivante : **Dartagnans ; Campagne Archéovision abbaye de Saint-Amand de Coly ; 15 rue de Milan ; 75009 PARIS.**

Des dons défiscalisables pour les donateurs français

Votre don est défiscalisable car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

À la fin de la collecte, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant une réduction de votre impôt :

(Particulier, vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

www.lesamisdesaintamanddecoly.com ; jb.cessac@gmail.com ; 06.08.87.93.27.



Journées européennes du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2020

Abbaye de Saint-Amand de Coly

Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !

Programme :

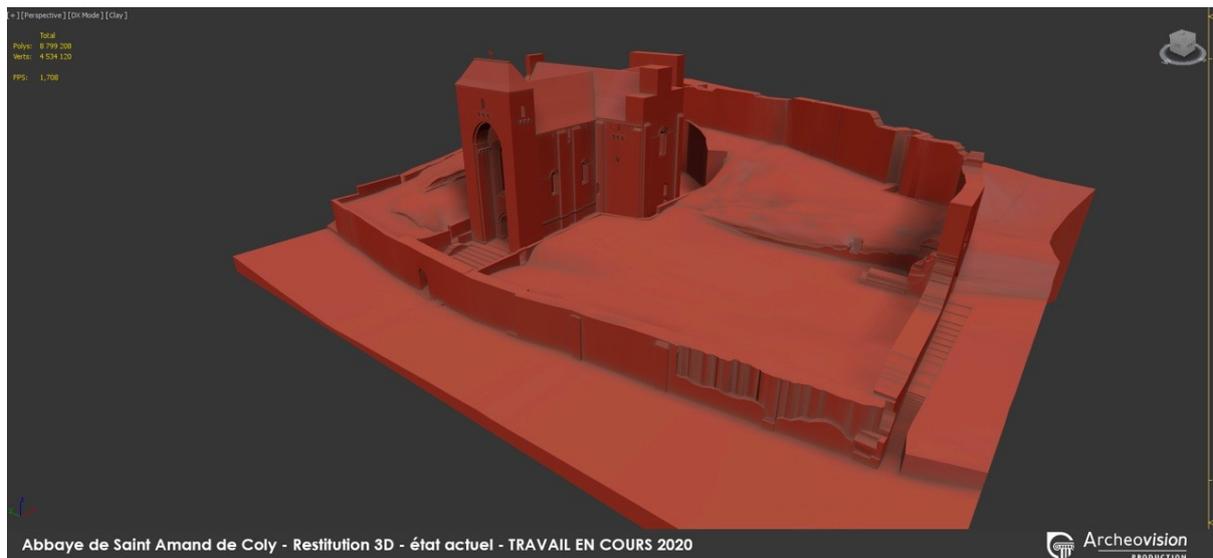
Samedi 19/09 de 10h à 12h et 14 à 18h, rendez-vous à l'Accueil Patrimoine :

Documentaire de 18', expo permanente sur l'abbaye
Visites accompagnées à 11h, 14h30 et 16h30

Conférence à 18h au séchoir à tabac sur les premières images du projet **Archéovision** (application numérique pour restituer en 3 D les différentes étapes de la construction de l'abbatiale), ainsi que la campagne de financement participatif qui l'accompagne.

<https://dartagnans.fr/fr/projects/archeovision-de-l-abbaye-de-saint-amand-de-coly/campaign>

Animation : Pierre-Marie Blanc, archéologue au CNRS, président des Amis de Saint-Amand de Coly. Conférence suivie d'un pot de convivialité.



Dimanche 20/09 de 10h à 12h et 14h à 18h, rendez-vous à l'Accueil Patrimoine :

Documentaire de 18', expo permanente sur l'abbaye